



# District du Gers de Football

## ASSEMBLEE GENERALE

du 15 juin 2024 à 9h30

à MARSAN (Restaurant « La Hournère »)

Le 15 juin 2024 à 9h30, dans les locaux du restaurant « La Hournère » à MARSAN, les clubs du District du Gers de Football se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président et conformément aux articles 18 et 30 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée.

- CLUBS PRESENTS :** U.S. AIGNAN – U.S. AUBIET – ARRATS ARÇON F.C. – AUCH FOOTBALL – F.C. CASTERA VERDUZAN – COLOGNE F.C. – CONDOM F.C. - U.S. DURAN – EAUZE F.C. – A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT – EF. LLM DU SAVES - FORZA LABEJAN SAINT JEAN LE COMTAL – ET.S. GIMONT – F.C. L'ISLE JOURDAIN – A.A. LAYMONT – U.S. LECTOURE – LOMBEZ O.F.C. – A.S. MANCIET – MAUVEZIN F.C. – U.S. MIRADOUX – F.C. MIRANDE – A.S. MONFERRAN SAVES – F.C. PAVIE – U.S. PAULHAC STE RADEGONDE – PESSOULENS A.C. – RASSEMBLEMENT BAS ARMAGNAC F.C. FOLGARIEN – F.C. RISCLE – S.C. SARAMON – S.C.P.A.S. SAINTE CHRISTIE PREIGNAN – A.S. SARRANT – U.S. SIMORRE - S.C. SAINT CLAR – ESP. S. SAINT SAUVY – SUD ASTARAC SEISSAN – J.S. TOUGET – VAL D'ARROS ADOUR – U.A. VIC FEZENSAC.
- CLUBS ABSENTS :** A.S. PUJAUDRAN SEGOUFIELLE – S.C. SOLOMIAC.
- VERIFICATION DU QUORUM**
  - Clubs convoqués : 39 (127 voix)
  - Clubs présents : 37 (121 voix)

Le quorum requis de 1/3 des clubs (13) et de 1/3 des voix (42) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

- MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :** Mmes FRANÇOIS – GRIMAL - MÉDIAMOULE – REIGNAUD - THORE.  
MM. ADER - BRANA – GLARIA – MÉAU - RÉQUÉNA – SAINT-YGNAN – THORIGNAC - VIGUIER
- Assistent à l'Assemblée :**
  - M. Christophe MARROUAT, Conseiller en Football d'Animation du District (CTD DAP)
  - M. Guy VAVASSORI, membre de la Commission des finances et de la C.S.O.E.
  - M. Alex VIGNEAUX, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (C.S.O.E.).
  - M. Jacques WARIN, membre de la C.S.O.E.
  - M. Xavier VELILLA, Président de la CDLD et membre de la Commission des Jeunes.
  - Mme Yvette CASTAGNET, membre de la Commission valorisation des bénévoles.
- PERSONNALITES PRESENTES :**
  - Mme Pascale CORBILLÉ, Service Départemental à la jeunesse et aux sports,
  - M. Jérôme SAMALENS, représentant le Président du Conseil Départemental,
  - M. Gérard BROUSTE, délégué régional de la Ligue du Football Amateur,
  - M. Arnaud DALLA PRIA, Président de la L.F.O.
  - M. Guy GLARIA, Président du C.D.O.S 32.

## 7. **EXCUSÉS :**

M. Philippe DUPOUY, Président du Conseil Départemental

M. David TAUPIAC, Député du Gers

Membres du Comité Directeur : MM. – CAMILLO – DIOUF – MARTINON – MATHIEU – MIANI – SAGE – SAHRI.

Autres : MM. MARSEILLOU - MAGALHAES



L'Assemblée est dirigée par Monsieur Claude RÉQUÉNA, Président du District de Football du Gers. Il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) 9h30 : accueil et émargement des clubs.
- 2) 10h00 : ouverture de l'A.G. par le Président du District et présentation des personnalités.
- 3) Fonctionnement et test du boîtier électronique (Sarl Altern'Active Systems).
- 4) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08 décembre 2023 à Marsan, publié le 16 février 2024 (**vote électronique**).
- 5) Rapport moral du Président.
- 6) Présentation des rapports d'activité.
- 7) Approbation des différents rapports d'activité (**vote électronique**)
- 8) Présentation du budget prévisionnel 2024-2025.
- 9) Mise à jour des Statuts du District du Gers au 15 juin 2024.
- 10) Remise des récompenses.
- 11) Présentation de la liste candidate au Comité de Direction **2024-2028 (liste Claude RÉQUÉNA)**
- 12) Election du Comité Directeur (**vote électronique**).
- 13) Présentation des candidats à la délégation du District pour l'AG de la Ligue.
- 14) Election des membres de la délégation du District (**vote électronique**).
- 15) Sensibilisation au dispositif « Club lieu de vie ».
- 16) Questions diverses.
- 17) Intervention des personnalités.
- 18) Clôture de l'Assemblée Générale.



## ELECTION DU COMITE DIRECTEUR 2024-2028

Une seule liste en présence préalablement validée par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (C.S.O.E.). Avec l'aide d'une projection vidéo, Monsieur Alex VIGNEAUX, Président de la C.S.O.E. fait la présentation des membres composant la liste déposée par M. Claude RÉQUÉNA :

- Claude RÉQUÉNA – Président – Membre sortant
- Guy GLARIA – Vice-Président Délégué – Membre sortant
- Louis SAINT-YGNAN – Vice-Président – Membre sortant
- Sandrine REIGNAUD – Vice-Présidente – Membre sortant
- Franck BRANA – Vice-Président – Membre sortant
- Xavier VELILLA – Vice-Président – Nouveau membre
- Jean-Pierre BONASSIES – Secrétaire Général – Nouveau membre
- Boucar DIOUF – Trésorier Général – Membre sortant
- Claudette GRIMAL – Secrétaire adjointe – Membre sortant
- Brigitte THORE – Trésorière Adjointe – Membre sortant
- Kévin DELVAL – Arbitre – Nouveau membre
- Christophe ADER – Educateur – Membre sortant
- Audrey CARMARAN – Licenciée – Nouvelle membre
- François RAZAFIMBAHOAKA – Médecin – Membre sortant
- Olivier BOISSARD – Nouveau membre

- Serge CAMILLO – Membre sortant
- Julien LAFARGUE – Membre sortant
- Jean-Jacques LINÉ – Membre sortant
- Grégory LOUBET – Nouveau membre
- Stéphane MÉAU – Membre sortant
- Alain MIANI – Membre sortant
- Mourad SAHRI – Membre sortant
- Patrice THORIGNAC – Membre sortant
- Henry VIGUIER – Membre sortant

**Résultat du vote électronique :**

**Exprimées : 121 voix**

**Pour : 121 voix soit 100%**

**Contre : 0 voix soit 0%**

**Monsieur Claude RÉQUÉNA étant le candidat présenté en qualité de tête de liste, est élu Président du District du Gers de Football pour le mandat 2024-2028.**

*Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, une déclaration de la liste des membres ci-dessus composant le Comité Directeur sera déposée dans les trois mois à la Préfecture d'Auch au moyen de l'imprimé cerfa n° 13971\*03.*

*Conformément à l'Article 23 des Statuts un exemplaire en sera communiqué à la Direction du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.*

## ELECTION DE LA DELEGATION REPRESENTANT LES CLUBS DE DISTRICT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Neuf candidatures ont été déclarées éligibles par la C.S.O.E. avant cette Assemblée Générale.

Les représentants des clubs sont invités à sélectionner les candidats de leur choix pour élire 5 titulaires et 4 suppléants.

Les obligations statutaires imposent que :

- La délégation doit être composée au minimum de 2 dirigeants de clubs n'appartenant pas au Comité Directeur du District.
- Les 2 dirigeants de clubs minimums, n'appartenant pas au Comité Directeur du District, doivent appartenir à un club de District.

Le Président de la C.S.O.E. Alex VIGNEAUX présente individuellement les candidats avec l'aide de la vidéo projection et invite les membres de l'A.G. à voter successivement « pour » / « contre » chaque candidat.

L'analyse des votes électroniques individuels désigne les membres de la délégation comme suit :

### **Titulaires**

BERNARDEAU Georges (club de District)

MÉAU Stéphane (Comité Directeur)

PÉRONI Guillaume (club du District)

RÉQUÉNA Claude (Comité Directeur)

THORE Brigitte (Comité Directeur)

### **Suppléants**

N°1 : BRANA Franck (Comité Directeur)

N°2 : REIGNAUD Sandrine (Comité Directeur)

N°3 : COURNOT Alexandre (club de District)

N°4 : LAHILLE Yannick (club de District)

Conformément aux dispositions de l'article 12.1.1 des statuts de la F.F.F., la présente liste comprenant les coordonnées personnelles de chacun des membres de la délégation, sera communiquée à la Ligue de Football d'Occitanie dans les 10 jours suivant la présente Assemblée Générale.

## DIVERS

### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2023

**Résultat du vote électronique :**

**Exprimés : 116 voix**

**Pour : 116 voix soit 100%**

**Contre : 0 voix soit 0%**

### Approbation du rapport moral (Annexe 1)

**Résultat du vote électronique :**

**Exprimés : 120 voix**

**Pour : 120 voix soit 100%**

**Contre : 0 voix soit 0%**

### Approbation du budget prévisionnel 2024-2025 (Annexe 2)

**Résultat du vote électronique :**

**Exprimés : 116 voix**

**Pour : 116 voix soit 100%**

**Contre : 0 voix soit 0%**

- De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

**La Trésorière Adjointe**



Brigitte THORE

**Le Secrétaire Général**



Jean-Pierre BONASSIES

**Le Président**



Claude RÉQUÉNA

**Rapport moral de M. Claude RÉQUÉNA, Président du District du Gers de Football :**

**Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs ou représentants,  
Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs, chers amis**

*Je débute mes propos en vous remerciant de votre présence aujourd'hui pour participer à cette Assemblée Générale Ordinaire Élective. En effet au cours de celle-ci, vous devrez choisir votre Comité de direction pour le mandat 2024 / 2028, mais avant je souhaite revenir sur quelques points forts de la saison 2023 /2024. Tout d'abord féliciter l'ensemble des clubs accédant à la division supérieure ou qui ont gagné une coupe départementale avec une mention spéciale à l'US AIGNAN (accession en R3, Coupe des réserve Jean Fourcade et Coupe du Gers Jeff Aucourt) et aux U17 de Gers Foot Sud pour leur troisième finale consécutive dont deux victorieuses en coupe du Gers U17 Jean François Weimar. Malheureusement tous n'ont pas eu la même réussite et devront profiter de l'intersaison pour se relancer. L'ensemble du palmarès vous sera présenté au cours de la réunion. Le 1er 8 juin à Auch, c'était la fête du football gersois avec le déroulement des différentes coupes du Gers jeunes et seniors (féminines et masculines) qui ont permis de réunir près de 3000 spectateurs sur les 2 jours, de voir de belles rencontres de football et de constater un bon comportement général sur et autour des terrains. Au niveau régional le bilan sportif est positif, car le nombre d'équipes en jeunes ou en seniors est en augmentation malgré le niveau toujours plus élevé en raison de la réforme des championnats qui pénalisent les clubs formateurs et ruraux.*

*Concernant nos championnats une réforme est en cours avec la création de la D4, qui est le résultat d'une réflexion sur nos compétitions, d'une consultation des clubs avec un avis favorable à 81%. L'objectif étant que toutes les équipes trouvent leur place en fonction des moyens, de leur motivation et de leur ambition en proposant plusieurs niveaux.*

*Cette saison 2 opérations concernant le développement du foot d'animation et plus précisément le déploiement de buts ont été réalisées. L'une par le district en participant financièrement à l'achat de chaque paire de buts permettant aux clubs de se doter de matériel y compris des chariots pour les coaches. La deuxième par la Ligue de football d'Occitanie en offrant une paire de buts à chaque école de foot grâce à une renégociation favorable du taux de l'assurance.*

*J'avais souhaité que le District devienne un lieu de vie et de partage, je pense que le nombre de réunions, de formations et de rencontres a permis de rendre conviviale et accessible votre « Maison du football ». J'avais souhaité également une aide au club pour compléter les dossiers à travers la création de la Commission « services aux clubs ». Pour exemple : la saison en cours 150 dossiers ANS ont été traité par la LFO, le Gers petit district par le nombre de clubs, c'est 14 dossiers pour 39400€ plus que la moyenne régionale. Je tiens à préciser que cette démarche est identique pour nos 2 techniciens avec des micro-formations décentralisées ou pour la CDA qui répond toujours favorablement à vos sollicitations.*

*Un autre point fort et encourageant c'est la progression constante de nos effectifs qui s'élèvent à 5938 licenciés cette saison soit +5 % par rapport à 2022 /2023, il faut remonter à 2016 / 2017 pour avoir un total supérieur soit 8 ans en arrière, avec une chute en 2000 /2021 à 4792 licenciés due au COVID.*

*Je suis très attaché au bénévolat, cet acte volontaire qu'il ne faut pas oublier mais au contraire valoriser. Je suis donc très sensible à ce que vous faites, vous les bénévoles. Je remercie les instances qui nous permettent de vous mettre en valeur (Clairefontaine, challenge du meilleur dirigeant, mixité etc...). C'est pour cela que beaucoup d'entre vous seront récompensés et mis à l'honneur par le district durant cette Assemblée Générale. Je profite que l'on parle des bénévoles pour remercier ceux du District, ces fameux couteaux suisses car certains cumulent club et instance. Pour information le District c'est 4 pôles (sportif, juridique, arbitrage et social / financier), c'est 21 commissions et pour jouer la partition 120 bénévoles.*

*Je suis très satisfait de vous informer que j'ai signé la convention « accord-cadre » avec nos voisins et amis de l'Ariège, de la Haute Garonne et des hautes Pyrénées. Le district du Gers a été un des premiers à souhaiter*

*travailler en territoire afin de vous permettre d'avoir des championnats intermédiaires pour nos jeunes avec des propositions de compétition intéressantes.*

*Le District continuera son investissement et sa participation aux sections sportives (Carnot et Pardaillan) en prenant en charge la logistique, les éducateurs diplômés, le matériel et maintiendra sa présence au sein des écoles primaires.*

*Le football a un rôle social important surtout le football amateur et doit véhiculer une image positive, c'est pour cela qu'il se doit de participer à des actions humanitaires et sociales telles que : octobre rose, le don du sang, les Pitchounets du monde.*

*Afin de ne pas intervenir à nouveau, quelques mots sur le prochain mandat si vous nous faites confiance, bien sûr :*

- *je souhaite développer notre communication toujours au plus près des clubs en vous donnant la parole pour mettre en évidence votre club et ses actions.*
- *À l'assemblée générale d'EAUZE le 16 décembre 2022, nous vous avons présenté une évolution du Statut de l'arbitrage en faveur des clubs. Avec la CDA et la Commission du Statut de l'Arbitrage une réflexion va être engagée pour trouver des solutions qui pourraient satisfaire les clubs sans pénaliser la Commission départementale des arbitres qui ne doit pas diminuer le nombre total de matchs arbitrés.*
- *Une adaptation et refonte des règlements des championnats et coupes doivent être envisagées.*
- *Un collège des Présidents de clubs sera mis en place après vous avoir consulté lors de la réunion de début de saison*
- *Enfin, de nouveaux membres vont intégrer le Comité Directeur ainsi que de nouveaux cooptés des diverses commissions avec comme dénominateur commun la proximité, le terrain et l'échange d'idées nouvelles.*

***Ensemble construisons le district de demain.***

*Merci de votre attention.*

Claude REQUENA

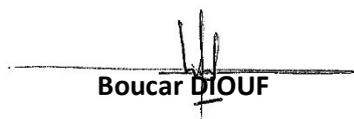
M. Guy VAVASSORI, membre de la Commission des finances du District

Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

## COMPTÉ DE RESULTAT PREVISIONNEL 2024/2025

Montants en euros	Au 30 Juin 2025
Engagements	50 000 €
Sanctions	49 000 €
Cotisations diverses	7 500 €
Transferts de charges – reprises sur amortissements et provisions	72 000 €
Subventions d'exploitation	155 000 €
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>333 500 €</b>
Achats d'approvisionnement	8 000 €
Autres charges externes	110 000 €
Impôts et taxes	8 000 €
Rémunérations du personnel	122 000 €
Charges sociales	44 000 €
Dotations aux amortissements et provisions	37 000 €
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>329 000 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 500 €</b>
Produits financiers	3 800 €
Charges financières	150 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 650 €</b>
Produits exceptionnels	9 800 €
Charges exceptionnelles	11 000 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>• 1 200 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 950 €</b>

Le Trésorier



Boucar DIOUF

Le Président



Claude REQUENA

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL  
- 2024 / 2025 -

Résultat net comptable	6 950 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 000 €
Reprises sur amortissements et provisions	- 15 000 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	- 1 700 €
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- cessions d'immobilisations corporelles	
- cessions d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
<b>Ressources durables (I)</b>	<b>27 250 €</b>

Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- Immobilisations corporelles	5 000 €
Remboursements des dettes financières	3 480 €
<b>Emplois stables (II)</b>	<b>8 480 €</b>

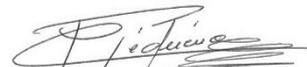
<b>Variations du fonds de roulement net global :</b>	
<b>Ressource nette (I-II)</b>	<b>18 770 €</b>
ou	
<b>Emploi net (II-I)</b>	

Le Trésorier



Boucar DIOUF

Le Président



Claude REQUENA

# PRESENTATION DES MODIFICATIONS APPORTEES AUX STATUTS DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

**Présentées par Louis SAINT-YGNAN – Président du Pôle Juridique**

STATUTS DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL TEXTES ACTUELS	STATUTS DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL TEXTES MODIFIES / TEXTES NOUVEAUX Approuvés à l'A.G. du 15.06.2024 à MARSAN
<p><b>Article 12 Fonctionnement</b></p> <p><b>12.5.6 Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue</b></p> <p>....</p> <p><del>Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.</del></p> <p><del>Article 4. Nombre d'équipe par Division et règlement spécifique.</del></p>	<p><b>Article 12 Fonctionnement</b></p> <p><b>12.5.6 Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue</b></p> <p>....</p> <p><b>« Les déclarations de candidature doivent être transmises par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle dédiée, à l'attention de la Commission de Surveillance des opérations électorales, 30 jours au moins avant la date de l'élection. »</b></p>
<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.1 Composition</b></p> <p>Le Comité de Direction est composé de 25 membres. Il comprend parmi ses membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),</li> <li>• un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),</li> <li>• une licenciée,</li> <li>• un médecin,</li> <li>• 21 autres membres.</li> </ul>	<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.1 Composition</b></p> <p>Le Comité de Direction est composé de 25 membres. Il comprend parmi ses membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),</li> <li>• un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),</li> <li>• une licenciée,</li> <li>• un médecin,</li> <li>• 21 autres membres.</li> </ul> <p><b>« Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District et inversement »</b></p>
<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.2.1 Conditions générales d'éligibilité</b></p> <p>Ne peut être candidate :</p> <p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles</del></li> </ul>	<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.2.1 Conditions générales d'éligibilité</b></p> <p>Ne peut être candidate :</p> <p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>la personne licenciée concernée par une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée</b></li> </ul>
<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.3 Modalités de scrutin</b></p> <p><u>Déclaration de candidature</u> :</p> <p>.....</p> <p>La liste doit indiquer lesquels de ses candidats exerceront les fonctions exécutives essentielles (Président, Secrétaire, Trésorier), étant rappelé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nul ne peut être sur plus d'une liste.</li> </ul>	<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p><b>13.3 Modalités de scrutin</b></p> <p><u>Déclaration de candidature</u> :</p> <p>.....</p> <p>La liste doit indiquer lesquels de ses candidats exerceront les fonctions exécutives essentielles (Président, Secrétaire, Trésorier), étant rappelé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Si une personne figure sur plusieurs listes, seule la première liste transmise sera prise en compte »</b></li> </ul>

<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p>13.3 Modalités de scrutin</p> <p><u>Déclaration de candidature :</u></p> <p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.</del></li> </ul>	<p><b>Article 13 Comité de Direction</b></p> <p>13.3 Modalités de scrutin</p> <p><u>Déclaration de candidature :</u></p> <p>....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>« La déclaration de candidature doit être transmise par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle dédiée, à l'attention de la Commission de Surveillance des opérations électorales, 30 jours au moins avant la date de l'élection. »</b></li> </ul>
<p><b>Article 15 Président</b></p> <p>15.1 Modalités d'élection</p> <p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'élection du Président du District au poste de Président de la Ligue ou Président Délégué de Ligue, celui-ci sera considéré comme démissionnaire de son poste de Président de District.</li> <li>• La révocation du Comité de Direction entraîne la démission d'office du Président du District.</li> </ul>	<p><b>Article 15 Président</b></p> <p>15.1 Modalités d'élection</p> <p>...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'élection du Président du District au poste de Président de la Ligue ou Président Délégué de Ligue, celui-ci sera considéré comme démissionnaire de son poste de Président de District.</li> <li>• <b>« Le Président du District ne peut pas cumuler cette fonction avec celle de Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant à son District »</b></li> <li>• La révocation du Comité de Direction entraîne la démission d'office du Président du District.</li> </ul>
<p><b>Article 15 Président</b></p> <p>15.4 Limitation de mandats</p> <p><del>Le nombre de mandats dévolu à la Présidence du District est limité à 3, consécutifs ou non</del></p>	<p><b>Article 15 Président</b></p> <p>15.4 Limitation de mandats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Une même personne ne peut pas exercer plus de 3 mandats de Président du District, de plein exercice, qu'ils soient consécutifs ou non. Un mandat est considéré comme de plein exercice lorsqu'il a été effectué pendant au moins 3 ans ».</b></li> </ul>

## Récompenses :

Médaille d'Argent de la F.F.F. :

- **Richard CAZENEUVE** – A.S. Fleurance La Sauvetat

Médailles d'Or Ligue :

- **Muriel FRANÇOIS** – District
- **Arnaud GABRIEL** – F.C. Pavien
- **Guy PEYRON** – A.S. Manciet

Médailles d'Argent Ligue

- **Franck BRANA** – District
- **Carine CORRAZE** – Auch Football
- **Sylvie DAUDIRAC** – Arçon Arrats F.C.
- **Farid EL FERGOUGUI** – Val d'Arros Adour
- **Alain MIANI** – District

Médailles de Bronze Ligue

- **Marcelle BERGIA** – U.S. Miradouzaine
- **Christophe CETTOLO** – A.S. Sarrantaise
- **René DASTUGUE** – S.C. Saramonais
- **Fabien LAFON** – U.A. Vic-Fezensac
- **Angel NICOLETTI** – E.S. Gimontoise
- **Virginie POMIES** – Esp.S. St Sauvy
- **Philippe ROUZAUD** – U.S. Lectouroise
- **Alain TOLLIS** – F.C. Risclois

Plaquettes District

- **Georges BERNADEAU** – R.B.A. F.C. Folgarien
- **Benoit BOUCARD** – Val d'Arros Adour
- **Audrey CARMARAN** – Cologne F.C.
- **Thomas DAMBLAT** – Eauze F.C.
- **Cédric DEVEZE** – Sud Astarac Seissan
- **Laetitia DUMONT** – R.B.A. F.C. Folgarien
- **Jean Philippe LESCURE** – Forza LSJ
- **Guillaume MELAC** – F.C. l'Isle Jourdain

Majors Arbitres

- D1 **Gregory LOUBET** – Sud Astarac Seissan
- D2 **Gregory GALLET** – F.C. Pavien
- D3 **Ludovic LEROY** – Forza LSJ
- JEUNE **Mathieu MAUMUS** – F.C. Mirandais

Hommage Arbitre

- **Xavier BOUSQUET** – U.A. Vic Fezensac

## **Interventions diverses :**

**M. Arnaud DALLA PRIA** souligna les 186 000 licenciés de la ligue Occitanie qui résultent d'un travail de fond des clubs et des propositions sportives à ses jeunes licenciés. Avec un gain de plus de 400 arbitres dans la ligue et il cita le match d'ouverture de l'Euro avec 1 arbitre audois et un haut garonnais pour faire la touche. Il a remercié tous les clubs et leurs bénévoles pour leur investissement.

**M. Gérard BROUSTE** prit la parole au nom de la LFA en valorisant le nombre de licenciés dans le district du Gers qui s'apparente à un vrai bonheur. Il souligna l'importance du football féminin et un des objectifs la saison prochaine serait de restructurer le foot en salle.

**M. Guy GLARIA** Président du CDOS 32 confirma que le passage de la flamme dans le Gers fut un succès populaire indéniable. Il souhaite de nombreuses médailles aux jeux olympiques. Il eut une réflexion autour du bénévolat qui est difficile aujourd'hui apporte toujours des idées et une énergie nouvelle c'est la raison pour laquelle il leur donne toutes ses félicitations.



# Compte rendu CTDJ – Saison 2023/2024

Alain Miani

## Présentation générale

Saison marquée par quelques phénomènes climatiques qui ont un peu perturbé la saison au printemps. Entre autres, on notera :

**Pour les U15 et U17**, le principe d'un parcours d'accession en ligue, en 3 phases (*1<sup>ère</sup> phase en District, 2<sup>ème</sup> phase en Territoire, et une 3<sup>ème</sup> phase en Play-Offs*) avait été reconduit au sein du territoire constitué autour des districts des Hautes Pyrénées, du Gers, auquel participent la Haute Garonne et l'Ariège.

Le Gers a gardé la gestion de la phase Territoriale pour les U17. Julien Lafargue en a assuré le pilotage.

**Particularité des U14** : Confirmation d'un championnat U14 Ligue et Territorial en 2 phases, avec un engagement libre des clubs en U14 Territoire pour la 1<sup>ère</sup> phase de 2 équipes pour le Gers : l'AGS et Pavie. Sur les 2 phases territoire, le Gers a pris en charge la gestion d'une poule.

**Foot d'Animation** : Généralisation de l'utilisation de l'outil **FAL** pour la gestion de l'ensemble des activités du Foot d'animation, en dehors du Futsal (*salles non identifiées dans l'outil*), avec toutes les insuffisances de l'outil !!

A noter aussi, l'intégration de 2 équipes féminines U15F (Pavie et Sud Gascogne) au sein des compétitions U13

**Coté licences** : Chez les jeunes, on note une augmentation globale du nombre de licence (+237/2359, +10%) plus ou moins bien répartie entre les différentes catégories

## Catégorie U17 – Julien Lafargue

Lors de la saison 2023-2024, nous avons décidé de maintenir une organisation similaire à la précédente afin de pérenniser le fonctionnement en Territoire avec les Districts du Gers, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et de la Haute Garonne. A l'issue de la phase territoire, cette organisation permet de qualifier 2 équipes pour les play-offs en vue de l'accession en U18R2 pour la saison 2024-2025.

### Point de la saison :

- 9 engagements en première phase et 10 engagements en seconde phase (3 clubs, 4 ententes)
- Ont présenté 2 équipes : Gers Foot Sud, Nord Lomagne et AJA
- Face à la baisse du nombre d'équipe et du nombre de joueurs dans les clubs, une dérogation a été reconduite pour permettre l'intégration de joueurs U18 sur les phases de championnat et de coupe du Gers en respectant certains critères pouvant limiter l'accession d'une équipe à la phase Territoire
- Mise en place d'un championnat en 2 phases :
  - De septembre à janvier : 1<sup>ère</sup> phase départementale permettant de désigner 2 clubs gersois pour accéder à la phase territoire avec des clubs du 65 (3), du Gers (2) et de Haute-Garonne/Ariège (1) = **Clubs qualifiés : GFS & Auch Football 2**
  - De janvier à mai : 2<sup>ème</sup> phase district + 2<sup>ème</sup> phase en Territoire où les 2 premiers sont qualifiés pour jouer les Play-Offs d'accession en U18R2 = **Clubs accédant aux play-offs : Castelnau Saint Jory (31) & FC PVG (65)**
- Coupe du Gers Jean-François WEIMAR : 10 équipes participantes – 4 tours

### Le Palmarès :

- Champion U17 D1 : **Auch Football 2**
- Champion U17 D2 phase 2 : **Nord Lomagne 1**
- Coupe du Gers Jean François Weimar : **Gers Foot Sud 1**

### Bilan :

- Une saison globalement bien gérée avec peu de retard
- Le championnat territoire a été salué par les différentes équipes ayant participées.
- Le point noir reste la seconde phase district, sans enjeu et entraînant une répétition des rencontres entre les clubs
- Les effectifs U17 sont en diminution dans plusieurs clubs
- Disparition de certains clubs ou ententes dans la catégorie U17 par rapport à la saison 2022-2023

## Catégorie U15 – Xavier Velilla

### La saison :

- 18 équipes étaient engagées (4 clubs et 10 ententes)
- Le championnat s'est déroulé en trois phases :
  1. De septembre à novembre, les équipes ont été réparties en deux poules de 8 équipes.  
Les équipes classées aux premières places de chaque poule, ont accédé directement à la phase territoire.  
Les équipes classées second et troisième ont été reversés dans une poule Play-off.
  2. En décembre, une phase de Play-Off à 4, l'issue de laquelle une troisième équipe (DSCP) a gagné son billet pour la phase territoire ⇒ Clubs qualifiés en territoire : **AGS – PAVIE – DSCP**  
Les équipes restantes ont été reversées en PHASE 2 DISTRICT
  3. De janvier à mai : La deuxième phase départementale était composée de deux poules de niveau regroupant les équipes n'étant pas qualifiées pour la phase 2 territoire. La poule de D2 était composée des trois équipes de play-off classées de la 2ème place à la 4ème place, et des équipes classées 4ème et 5ème de la première phase. (7 équipes)  
La poule de D3 était composée des équipes classées de 6ème à la 8ème place de la première phase, ainsi que de deux équipes supplémentaires (*Gers Foot Sud 2 & DCSP 2 soit 8 équipes*)
  4. La coupe du Gers Jean-Luc Garnier : 16 équipes ont participé, le déroulement s'est fait en 4 tours. La finale opposera le 22 juin à Lombez les équipes de L'Isle Jourdain et Sud Gascogne.

### Le palmarès :

- Champion U 15 D1 : **AGS** (1<sup>er</sup> de la phase Territoire)
- Champion U 15 D2 : **Sud Gascogne**
- Champion U 15 D3 : **Auch Football 2**
- Coupe du Gers : **L'Isle Jourdain**
- Territoire : **AGS** (1<sup>er</sup>) et **Pavie** (3<sup>ème</sup>) qualifiés pour les play-offs d'accèsion en U16R2.

### Bilan :

La première phase fût intéressante sur le plan sportif malgré parfois une grande différence de niveau entre les équipes du haut de tableau et celles du bas.

Les Play-offs District ont donné lieu à des remarques d'un club, qui contestait la prise en compte des résultats de la 1<sup>ère</sup> phase.

La deuxième phase a permis aux équipes présentes en district de trouver du temps de jeu pour mettre à profit la découverte du foot à 11.

## Catégorie U13 – Alain Miani

**Structure de la saison** : Un championnat en 2 phases, du Futsal sur 3 journées, et le Festival U13 sur 3 journées. En dehors de la DI, et du Futsal, la gestion des activités a été assurée par FAL, ... malgré TOUTES ses insuffisances connues.

**Engagement** : 14 (6 clubs, 8 ententes ou groupement) de 31 équipes soit 14 en D2, et 17 en D3. Auch(4), AGS, Isle Jourdain, Pavie, Sud Gascogne (3), ... . Le nombre d'équipe retrouve le niveau des années précédentes, grâce à l'engagement de 2 équipes U15 filles (Pavie et Sud-Gascogne). Le nb de licenciés reste équivalent (446 en 2021 -> 435 en 2023 -> 438 en 2024).

**1<sup>ère</sup> Phase** : (Sept ⇒ fin Nov) sur 2 niveaux (D2 : 1\*Poule de 14 ; D3 : 2\* poules de 8/9) sur 5 journées en plateau. Elle a pu se dérouler correctement. A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :

- Accèdent en D1 : Auch Football, Isle Jourdain, ESA, Pavie, Sud Gascogne, AGS
- Accèdent en D2 : Sud Gascogne\_1F
- Le club d'Auch retire une équipe (*choix club : équipe 3*). A contrario, Nord Lomagne engage une 3<sup>ème</sup> équipe en D3

**Futsal** : (Déc et Jan) Proposé aux 31 équipes engagées, et organisé sur 2 niveaux, avec 2 journées de qualification (02/12 et 16/12) pour 1 journée de finale (20/01), par niveau, ou journée de classement

- Niveau 1 (3\*poules : 5,5,4) Champion FutSal Niv1 : **Auch Football\_1** (Sud Gascogne en phase régionale)
- Niveau 2 (4\*poules : 4,4,4,5) Champion FutSal Niv2 : **Cologne/Mauvezin**

**2<sup>ème</sup> Phase** : Championnat sur 3 niveaux (de Janvier à juin):

- D1 (1\* poule de 6, match sec en aller-retour : 10 journées), Champion D1 : **Isle Jourdain\_1**
- D2 (1\* poule de 8 en plateau : 6 journées), Champion D2 : **Mirande\_1**
- D3 (2\* poule de 8/9 en plateau : 4 journées + 1 jour de finale à 4). Champion D3 : **Cologne/Mauvezin**

Le championnat de D1 a été ouvert à l'arbitrage pour initier nos jeunes arbitres, avec gestion par FMI, avec renouvellement de la tolérance pour disputer les rencontres en foot à 11 (ou à 10) après accord des clubs concernés. Mais peu d'équipes ont été en capacité de faire ces rencontres en foot à 11, ... ou on fait d'autre choix. C'est regrettable. Tout comme le forfait quasi systématique de l'équipe fille de Sud Gascogne lors de la 2<sup>ème</sup> phase en D2, après leur accession acquise en 1<sup>er</sup> phase. Dommage.

**Festival/Coupe du Gers** : Phase de qualification pour les 25 équipes de D2 et D3 réparties en 5 poules sur 2 journées en vue de la Finale départementale organisée le dimanche 07 avril 2024 sur les installations d'Auch Hippodrome,

- 14 équipes en Festival Pitch U13, Vainqueur : **Auch Football\_1** (14<sup>ème</sup>/16 finale régionale à Mauquo-34)
- ~~16~~ (4 Forfaits !!) -> 12 en Coupe du Gers Vainqueur : **E.J. Astarac**

**Challenge des Pitchounets** : Tournoi organisé dans le cadre d'une action humanitaire par l'intermédiaire de l'association « LES PITCHOUNETS DU MONDE » reconnue d'intérêt général, et principalement soutenue par le LABORATOIRE ALTHO (Monfort) pour aider les populations locales, en particulier les enfants, dans les pays où il est implanté : (Madagascar, Sénégal, Paraguay, ...)

Tournoi ouvert à 2 équipes / district, pour l'Aveyron, le Tarn et Garonne, la Haute Garonne et le Gers, dont la 2<sup>ème</sup> édition est organisée à Fleurance le 23 juin. Le Gers, représenté par le club local de l'entente **Nord Lomagne**, et **Isle Jourdain**, 2<sup>ème</sup> du Festival U13

## Catégorie U11 – Jean Jacques Liné

Cette catégorie est réservée au football d'animation à 8.

Les pratiques sportives doivent se dérouler sous forme de plateaux.

Journée d'accueil : le samedi 16 septembre 2023 avec 41 équipes sur 8 lieux différents.

### 1. PRATIQUES

#### BRASSAGE Phase 1 :

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 43 équipes en Brassage.

Le brassage étant constitué de 2 poules de 7 équipes en D1 et de 5 poules de 5,6,7 équipes en D2

Nous avons organisé cette phase Brassage sur 3 journées.

#### PHASE 2 :

Après consultation des éducateurs et dirigeants des clubs, il a été constitué :

2 poules en D1 8 et 9 équipes. 4 poules en D2 de 7 et 8 équipes.

Soit 47 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 2 sur 3 journées. Les résultats des différentes rencontres sont traités, analysés et conservés par le District du Gers. Pas de résultats officiels et de classements communiqués tant en première qu'en deuxième phase.

On aide les éducateurs pour éventuellement situer le niveau de leur équipe au sein du District du Gers, donc pas de titre de Champion à ce niveau d'apprentissage du Football.

#### PHASE 3 :

Après consultation des éducateurs et dirigeants des clubs, il a été constitué :

4 poules de 11 et 12 équipes. Soit 47 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 3 sur 5 journées.

### 2. COUPE ET CHALLENGE U11

#### Challenge Départemental et Coupe du Gers

Nous avons organisé nos coupes sous formule championnat.

1<sup>ère</sup> phase de Challenge : Création de 5 Poules de 7 et 8 équipes (soit 38 équipes).

Nous avons organisé cette première phase de Challenge sur 3 journées.

À l'issue de cette phase : Après contrôle et analyse des feuilles de matchs par le District du Gers, nous avons qualifié 16 équipes en Challenge et 16 équipes en Coupe du Gers.

Nous nous sommes assuré qu'il y avait au moins 1 équipe par club qualifiée dans une des deux finales.

### Finale Challenge Départemental et Coupe du Gers U11

Les finales challenge U 11 et Coupe du Gers avec 317 joueurs se sont déroulées le dimanche 5 mai 2024 sur le site d'Auch Hippodrome. 31 équipes étaient présentes sur 32 convoquées.

16 équipes ont évolué en Challenge qui a vu la victoire d'AUCH FOOTBALL 1, suivi de PAVIE 3 et de SUD GASCOGNE 1

15 équipes ont évolué en Coupe du Gers qui a vu la victoire de GIMONT EVA 3 suivi de ISLE JOURDAIN 2 et de ESA 2

AUCH FOOTBALL 1 a réalisé les meilleures performances aux jongleries pour le groupe Challenge.

CASTERA VIC 2 a réalisé les meilleures performances aux jongleries pour le groupe Coupe du Gers.

### **3. FUTSAL**

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 51 équipes en Futsal. Création de 10 Poules de 4, 5, 6 équipes (Soit 51 équipes). Nous avons organisé cette phase Futsal sur 2 journées sur 10 sites, + 1 journée de Finale

Niveau 1 à Pavie : 1<sup>er</sup> AuchFootball\_1, 2<sup>ème</sup> SCP\_1, 3<sup>ème</sup> Pavie\_1

Niveau 2 à Pavie : 1<sup>er</sup> Monferran Saves\_2, 2<sup>ème</sup> Castera/Vic\_2, 3<sup>ème</sup> ESA\_1

**CONCLUSION** : Nous avons organisé sur l'ensemble de la saison, toutes pratiques confondues, 18 journées.

### **Catégorie U7/U9 – Henry Viguié, Christophe Marrouat**

Cette pratique est organisée en **PLATEAUX**, en alternance entre U7 et U9 le plus souvent possible, avec pour objectif de regrouper sur un même site, éducateurs, enfants, parents, de plusieurs clubs. Ces plateaux peuvent être fait de rencontres uniquement, ou agrémentés d'ateliers 1 fois sur 2, faits de jeux ou exercices sportifs. Ces 2 catégories sont réservées au Football d'animation et se pratique à 4 en U7, préconisation fédérale. Pas de résultats ni de classements. Huit journées en herbes ont pu se dérouler pour la catégorie U9, et 7 pour les U7. Le nombre d'équipes engagées étaient de 106 (52 En U7 et 54 En U9) contre 91 la saison précédente, soit un gain de 15 équipes. Durant la période hivernale, des journées de **FUTSAL**, ont pu être mise en place : 5 pour les U9 et 4 pour les U7, ce qui représente 63 créneaux horaires. Un grand merci aux municipalités pour le prêt de leurs installations. Pour cette saison, nous avons pu mettre en place, un nombre total de Plateaux Herbe et Futsal, de **24 Journées**.

La **JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS**, fixée au 25 Mai 2024, s'est déroulée sur le Stade de Gimont, avec la participation de 73 équipes, a ainsi permis de clôturer cette saison, pour ces 2 catégories.

### **Développement Foot Féminin – Henry Viguié, Christophe Marrouat**

#### **U6F/U9F** (Christophe Marrouat / Henry Viguié)

Une journée accueil s'est déroulée dans le cadre d'Octobre Rose, sur les terrains de Pavie le 15/10/2023.

3 autres journées programmées (02/12 - 12/01 – 23/03) ont dû être annulé par manque d'effectifs.

#### **U10F/U11F** (Christophe Marrouat / Henry Viguié)

Cette saison, grâce à la participation des clubs d'AUCH FOOTBALL, PAVIE, VIC-FEZENSAC, FLEURANCE, SUD GASCOGNE, SCPAS, MIRANDE, nous avons pu mettre en place 6 rassemblements :

- 3 Futsal : Pavie (25/11), Mirande (09/12), Auch Mouzon 28/01
- 3 Plateaux sur herbe : Pavie (15/10), Auch PITOUS (02/03), Auch Jeff Aucourt (06/04)

#### **U12F/U15F développement** (Christophe Marrouat / Henry Viguié)

Trois rassemblements : Auch Pitous (24, 30/01), Preignan (19/02)

Match amical avec une sélection de 12 joueuses à Pavie (09/03)

Séance commune Auterrive (27/03)

Tournoi Féminin U12 U15 à Pavie (31/03)

#### **U15F** (Henry Viguié)

Aucune possibilité de créer un championnat avec seulement 2 clubs PAVIE et SUD GASCOGNE, qui ont de ce fait participé au championnat U13 Garçons, ainsi qu'au Festival Pitch.

## Remarques - Conclusion

En **Foot d'animation**, en dehors du Futsal (*Salles non répertoriés*), l'essentiel des activités proposées ont été gérées par « **FAL** », malgré toutes ses insuffisances connues (*Non-gestion des ententes, occupations terrains, gestion des reports, ...*), découvertes (*Classement général invisible pour les clubs, ...*), et ses difficultés d'exploitation (*restitution des FM Plateaux, ...*).

Au vu de ce contexte, une certaine bienveillance a été de mise pour cette 1<sup>ère</sup> année d'exploitation. Mais vu le laxisme de certains clubs en matière de NON-présentation des FM Equipes, ou de NON-restitution des attendus du club organisateur (*scores, FM Plateaux*), elle ne pourra pas être reconduite avec la même largesse pour la prochaine saison. Un barème des sanctions, devra être défini, en vue d'une application plus rigoureuse et systématique, dès le début de la prochaine saison.

Dans ces conditions particulières, la CTDJ tient à remercier en particulier, les techniciens Patrice Marseillou (CTD PPF), Christophe Marrouat (CTD DAP), et notre secrétaire Katy Delmotte pour leurs compétences, implication et disponibilité.



# Commission Technique des Jeunes

AG : Palmarès Jeunes

07/06/2024

Rédac : A.Miani

## Championnats District / Territorial

- U17 D1 : **Auch Football 2** 4<sup>ème</sup> du championnat Territorial
- U17 D2 : **Nord Lomagne 1** 1<sup>er</sup> de la phase 2 District
- U15 D1 : **AGS 1** 1<sup>ème</sup> du championnat Territorial
- U15 D2 : **Sud Gascogne** 1<sup>er</sup> de la phase 2 District D2
- U15 D3 : **Auch Football 2** 1<sup>er</sup> de la phase 2 District D3
- U13 D1 : **L'Isle Jourdain 1** 1<sup>er</sup> de la poule unique en D1
- U13 D2 : **Mirande 1** 1<sup>er</sup> de la poule unique D2 phase 2
- U13 D3 : **Cologne/Mauvezin** Vainqueur de la finale à 4

## Coupe/Festival/Challenge

- Coupe du Gers U17 : **GFS**
- Coupe du Gers U15 : **L'Isle Jourdain**
- Festival U13 Pitch : **Auch Football 1** et 15<sup>ème</sup> de la phase régionale à Maugio (34)
- Coupe du Gers U13 : **E.J.Astarac**
- Challenge U11 : **Auch Football 1**
- Coupe du Gers U11 : **Gimont Eva 3**

## Futsal

- U13 Niveau 1 : **Auch Football 1**
- U13 Niveau 2 : **Cologne/Mauvezin**
- U11 Niveau 1 : **Auch Football 1**
- U11 Niveau 2 : **Monferran Saves 2**

## Equipes Garçons évoluant en ligue saison 2023/2024

- U18 R2 AGS 11<sup>ème</sup>/12 ↪ U19 District (ou territoire)
- U18 R2 Auch Football 7<sup>ème</sup>/12 ↪ U19 District (ou territoire)
- U17 R2 Auch Football 6<sup>ème</sup>/12 Accède en U18 R2
- U17 R2 DSCP 8<sup>ème</sup>/12 Accède en U18 R2
- U16 R1 Auch Football 9<sup>ème</sup>/12 Accède en U17 R1
- U16 R2 AGS 4<sup>ème</sup>/12 Accède en U17 R1
- U15 R1 Auch Football 8<sup>ème</sup>/12 Accède en U16 R1
- U15 T AGS 1<sup>ème</sup>/10 Accède aux play-offs U15
- U15 T Pavie 3<sup>ème</sup>/10 Accède aux play-offs U15
- U14 R Auch Football 8<sup>ème</sup>/12 Accède en U15 R1 + 1 équipe U14 R 1<sup>er</sup> phase

## Bilan Garçons

- Nombre de club accédant en ligue (**0, 1 ou 2**) : (AGS et Pavie en Play-Offs U15 ⇔ U16 R2 ??)
- Nombre d'équipe descendant en district (**2**) : (- Auch Football U18, - Ags U18)
- Nombre d'équipe en Ligue en 2024/25 (**7, 8 ou 9**), réparties sur 3 (ou 4) clubs (Contre 8 en 2023/24)

## Compétitions Féminines District ou Inter District

- U15F à 8 D1 Auch/Castéra/Vic (1<sup>ère</sup>/6) (Dans le district de la HG)

## Equipes Filles évoluant en ligue saison 2023/2024

- U18F R1 SCP/Fontenilles (8<sup>ème</sup>/12) se maintient
- U18F Espoir Auch Football (Ph 2 : 1<sup>ère</sup>/5)
- U15F Territoire SCP/Fontenilles (Ph 2 : 8<sup>ème</sup>/10)



---

*COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS ET DES RÈGLEMENTS*

---

---

*PALMARES SENIORS 2023/2024*

---

### Championnats District

Champion D1 : **U.S. Aignan**

Champion D2 : **Auch Football 3**

Champion D3 : **J.S. Touget**

Championnat Départemental Féminines à 8 : **R.B.A. FCF.**

Futsal Féminin : **R.B.A. FCF.**

### Coupes District

Coupe du Gers Jeff Aucourt : **U.S. Aignan 1**

Coupe Savoldelli : **Lombez O.F.C. 1**

Coupe des Réserves Jean Fourcade : **U.S. Aignan 2**

Challenge du District : **J.S. Touget**

Coupe du Gers féminine Marcel Basque : **F.C. Pavie 1**

---

*Commission du Football en Milieu Scolaire*

---

Les actions des membres de la Commission ont été menées dans la continuité des années précédentes :

- Rencontre avec la direction et les lycéens pour l'organisation des sections foot des lycées Pardailhan lors des différentes rentrées scolaires
- Organisation et promotion de l'opération « Foot à l'école » initiée par la FFF avec la participation dans 11 écoles du département
- Intervention dans les écoles gersoises : promotion de la pratique du football dans le cadre de « Foot à l'école » dans les classes par le CTDAP et des encadrants locaux
- Non-participation des sections du Collège Carnot et du Lycée Pardailhan à la "La quinzaine du foot "
- Participation au jury départemental pour désigner le lauréat parmi les 6 écoles ayant présentées une production artistique dans le cadre de « Foot à l'école » (Lauréats Ecoles d'Isle Jourdain et d'Aubiet)
- Participation à plusieurs manifestations sportives :
  - *UNSS Lycées Pardailhan :*
    - **Les filles** : Elles font les demi-finales de foot à 11 et finissent 4ème et elles finissent également 4ème en futsal.
    - **Les garçons** : Ils ne se qualifient pas pour les ½ finales académiques dans une poule relevée avec Balma et Déodat en foot à 11 et ils font les ½ finales en futsal et finissent 4ème.
  - *UNSS Collège Carnot : Finale académique de football à 11 et 4<sup>ème</sup> académique en futsal.*
  - *Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Collège Carnot d'Auch avec 36 candidats (dont 2 candidates)*
    - Retenus : 14 dont 2 filles (sous réserve des dérogations)
    - Effectifs prévisionnel 2024-2025 : 6<sup>ème</sup> : 12 / 5<sup>ème</sup> : 7 / 4<sup>ème</sup> : 11 / 3<sup>ème</sup> : 9
  - *Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Lycée Pardailhan d'Auch :*
    - Avant étude dossier scolaire et tests sportifs : 80 dossiers dont 55 ont passé les tests sportifs
    - Retenus : 14 garçons et 5 filles
    - Effectifs prévisionnel 2024-2025 : 35 garçons et 10 filles
- Organisation de différentes réunions :
  - *Choix encadrements sportifs des sections*
  - *Choix des tenues sportives des sections*

**Le Président de la Commission**  
Julien LAFARGUE



---

**COMMISSION DE DEVELOPEMENT ET DE REFLEXION SUR LE FOOTBALL FEMININ**

---

**OCTOBRE ROSE**

Octobre rose : 1050.50 € ont été récoltés pour la Ligue contre le cancer lors du tournoi de football organisé à Pavie, auquel ont participé 8 équipes seniors féminines, parmi lesquelles quelques non licenciées.

**PROJET « TOUTES FOOT » :**

- Projet Toutes Foot : 3 clubs ont présenté leur candidature.

Résultats du jury départemental :

1 – Mauvezin FC

2 – FC Pavien

3 – AS Monferran Savès.

Les dossiers de ces 3 clubs ont été proposés au jury régional.

Le jury était représenté par Guy GLARIA pour le CDOS, Martial MARTINON (pôle communication District), Serge CAMILLO (élu District), Christophe MARROUAT (CTD-DAP) et Muriel FRANÇOIS (présidente de la Commission de Développement et de Réflexion sur le Football Féminin).

Félicitations à ces clubs qui sont tous les 3 sélectionnés pour la phase régionale du projet !

**La Présidente de la Commission**

Muriel FRANCOIS



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE ET REGLEMENTS CONTENTIEUX

Compte rendu d'activité arrêté à la date du 04 juin 2024, donc non définitif car des sanctions pour des matchs postérieurs à cette date pourront être éventuellement prononcées.

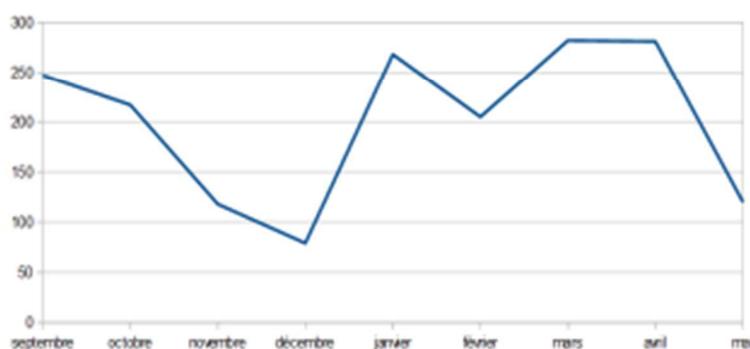
A ce jour la CDLD s'est réunie 36 fois en réunions restreintes dont **11 fois en réunions plénières.**

**La commission a traité dans ces procès verbaux 200 dossiers disciplinaires et 125 dossiers de contentieux.**

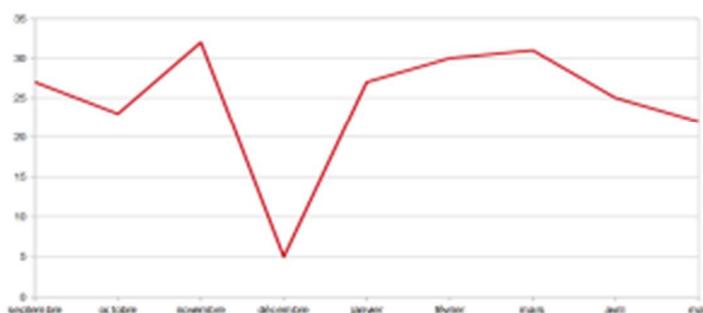
- ✓ 9 dossiers ont été soumis à instruction pour des faits disciplinaires.
- ✓ 6 dossiers ont fait l'objet d'appel de la part de clubs.

**222 cartons rouges, 1817 cartons jaunes** ont été répertoriés sur les feuilles de matchs pour la saison, toutes compétitions confondues.

Évolution du nombre de cartons jaunes :



Évolution du nombre de cartons rouges :



## CONSTAT

Dossiers disciplinaires ouverts : **2039** (1778 pour la saison précédente soit une augmentation de 14,7 %)

Avertissements : 1817

Expulsions – suspensions : 380 (dont 158 automatiques pour une 2<sup>ème</sup> Récidive )

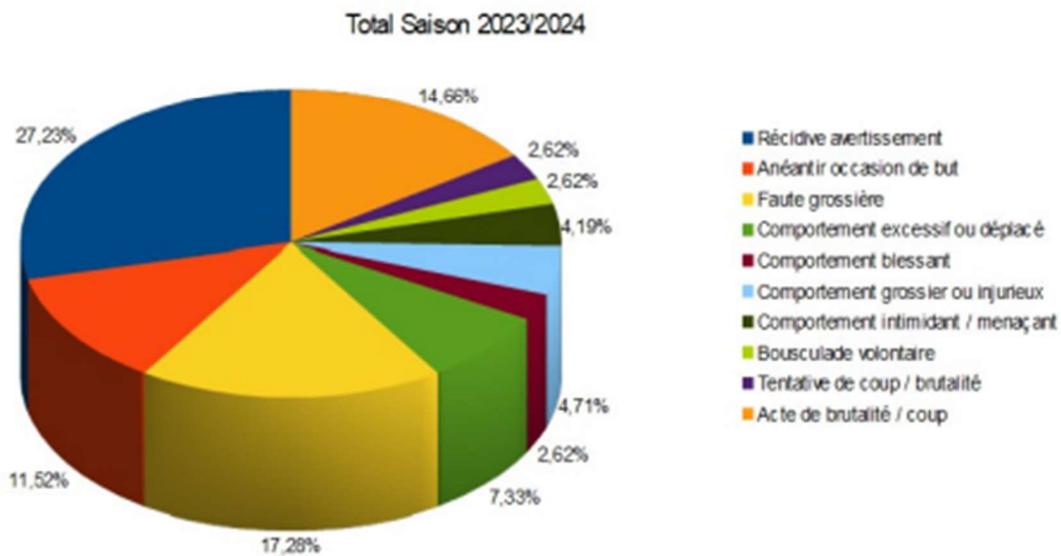
Suspensions supérieures à 8 matchs : 9

Suspensions de 5 mois à 9 mois : 1

Suspensions d'1 an à 5 ans : 2

Dans le cadre des statistiques de l'observatoire des comportements :

- 52 récidives d'avertissement
- 22 anéantissements d'occasion de but
- 33 fautes grossières
- 28 actes de brutalité
- 28 faits d'incivilité envers les arbitres



## CONCLUSION

Cette saison, la Commission a dû gérer un (trop) grand nombre de dossier disciplinaires, elle s'est réunie 11 fois en commission plénière ce qui est un record.

Le nombre de dossiers traités dans les procès verbaux de la commission est un indicateur important et celui-ci montre une **augmentation spectaculaire de 85%** ( 108 dossiers en 2023 – 200 dossiers en 2024 ).

L'étude du comportement révèle elle aussi une banalisation de la violence, si les actes pouvant être liés à la pratique du football sont majoritaires ( Récidives d'avertissements 27,23% et fautes grossières 17,28% ) **les actes de brutalités arrivent à la troisième place des sanctions avec un total de 14,66 %.**

Devant de tels chiffres, il est important que tous les acteurs (joueurs, dirigeants et même supporters) prennent conscience qu'une remise en question doit être opérée pour qu'une telle saison ne se reproduise pas.

La Commission rappelle que les faits et gestes violents envers les arbitres et officiels ainsi que les propos à caractère raciste peuvent entraîner des poursuites et des décisions de justice pénale bien plus graves que les simples sanctions sportives.

De plus, les commentaires injurieux, diffamatoires, etc. sur les Instances du Football ou sur les adversaires, les arbitres, etc. qui sont diffusés sur les réseaux sociaux et qui sont constitutifs de comportements répréhensibles sont passibles de sanctions disciplinaires.

Messieurs les Présidents, (tes), Dirigeants (tes), Éducateurs et joueurs, à la veille d'une saison nouvelle, nous vous demandons de poursuivre vos efforts sans aucun relâchement afin que ces violences disparaissent de nos terrains de football.

En conclusion de ce rapport, qu'il me soit permis d'adresser mes plus vifs remerciements aux *membres de la Commission* pour leur précieuse collaboration.

Le Président de la Commission  
Xavier VELILLA



---

### COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

---

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2023

- 10 membres : 4 membres élus + 6 membres cooptés
- Président : Louis SAINT YGNAN (élu)
- Secrétaire : Guy VAVASSORI (coopté)
- Membres actifs : Olivier BIERER (coopté), Jean-Pierre BONASSIES (coopté), Guy GLARIA (élu), Morgane LECLERCQ (cooptée), Françoise MEDIAMOLE (élue), Jacques ROUZAUD (coopté), Eric SAGE (élu), Alex VIGNEAUX (coopté).

#### COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2023/2024

Sept dossiers examinés :

- 15/09/2023 (séance plénière) : 1 dossier règlementaire, infirmant la décision de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage.
- 15/09/2023 (séance restreinte) : 1 dossier disciplinaire, jugé irrecevable en la forme par la Commission.
- 10/10/2023 (séance restreinte) : 1 dossier règlementaire, infirmant sur le fond la décision de première instance.
- 25/10/2023 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.
- 11/01/2024 (séance restreinte) : 1 dossier règlementaire, confirmant en toutes ses dispositions la décision de première instance.
- 13/02/2024 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, confirmant en toutes ses dispositions la décision de première instance.
- 28/02/2024 (séance plénière) : 1 dossier règlementaire, confirmant en toutes ses dispositions la décision de première instance.

Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif ou de la Commission d'Appel de la Ligue Régionale.

La Commission a eu à déplorer au cours de la saison la disparition de son ancien membre et ami, André GARROS

Le Président de la Commission

Louis SAINT YGNAN

## Commission Départementale de l'Arbitrage

**1- LA FORMATION****Arbitres Seniors D1 – D2 et D3 et Jeunes**

- Réunion de rentrée : le 03/09/24 à Bezues-Bajon (Sud Astarac)
- Séances de perfectionnement à Auch (District)
  - 2 en D1 : Le 16 février 24 + le 24 novembre 23
  - D2 + D3 : Le 23 février 24 + le 13 octobre 23
  - Jeunes : le 20 janvier 24
- Stage de perfectionnement : le 05 mai 24 à Preignan (SCPAS)
- Réunion de fin de saison : le 01 juin 2024 à Auch (District)

**Formation des candidats arbitres**

- FIA à Auch : les 11, 12 et 18 novembre 23 : 12 candidats reçus : 8 jeunes + 4 séniors
- Formations FMI :
  - Le 02 décembre 23
  - En mars 24 : annulée par manque de participants
- Séance de validation des acquis : le 24 mai 24

**Responsable des formations : Mourad SAHRI**

- FORMATEURS :
  - Responsable par catégorie  
D1 : Yannick LAHILLE  
D2 – D3 : Aurélien FRESNEL  
Jeunes et candidats : Thomas THORIGNAC  
Avec l'appui de : Loïc BELARDE, Jean-Philippe MENDY, Rachid BAALI et Sandrine REIGNAUD

**2- LES DÉSIGNATIONS**

## RAPPEL DES EFFECTIFS de la SAISON 2023-2024

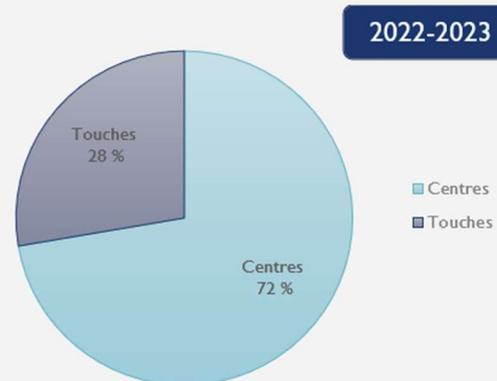
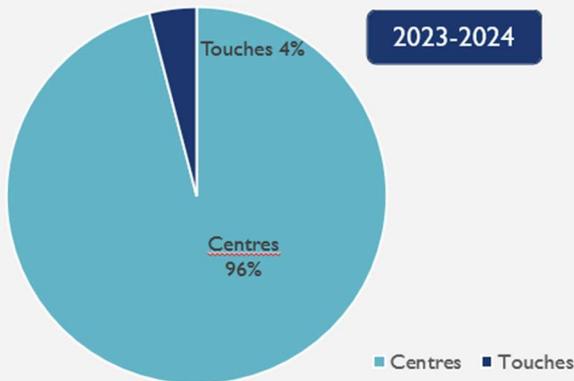
CATEGORIE	Nbre d'arbitres licenciés	Nbre arbitres actifs*	Effectifs 2023-2024	Effectifs 2021-2022	Effectifs 2018-2019
District 1	10	10	11	12	15
District 2	9	7	8	7	7
District 3	12	7	8	4	7
Candidat sénior	9	3	9	16	13
<i>TOTAL seniors District</i>	40	27	36 (25 actifs)	39 (26 actifs)	42 (30 actifs)
Jeune Arbitre	7	4	5	7	7
Candidat jeunes	10	1	14 (3 actifs)	9	7
<i>TOTAL jeunes District</i>	17	5	19	16	14
<i>TOTAL ttes catégories</i>	57	32	55	55	57

Rapport d'actifs faible

\*actifs : qui ont fait + de 15 matchs seniors ou 10 matchs jeunes, dans une saison complète (blessure longue, absence prolongée et/ou candidat de milieu de saison)

# LES DÉSIGNATIONS

\*actifs : qui ont fait + de 15 matchs dans la saison



947 désignations pour 57 arbitres

1145 désignations pour 55 arbitres

Moyenne de 16 matchs / arbitres  
Moyenne : 25 matchs pour 32 arbitres « actifs »

Moyenne de 20 matchs / arbitres  
Moyenne : 30 matchs pour 33 arbitres « actifs »

Répartition centre Ligue / District : 9% en ligue (jeune)

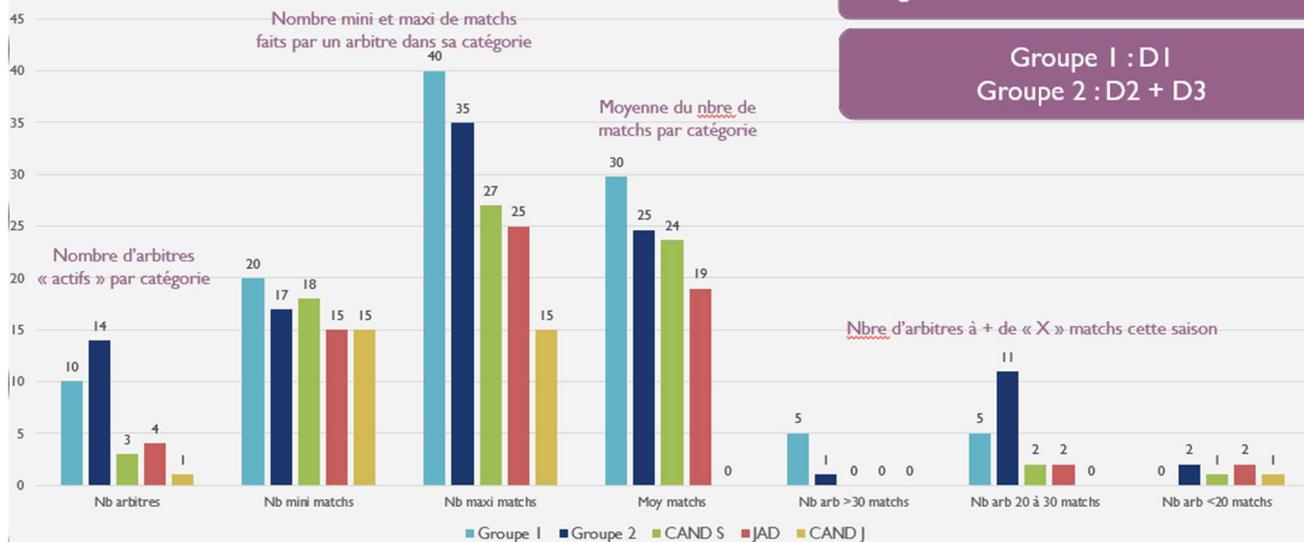
# LES DÉSIGNATIONS



## Quelques chiffres :

Diagramme basé sur les 32 arbitres actifs

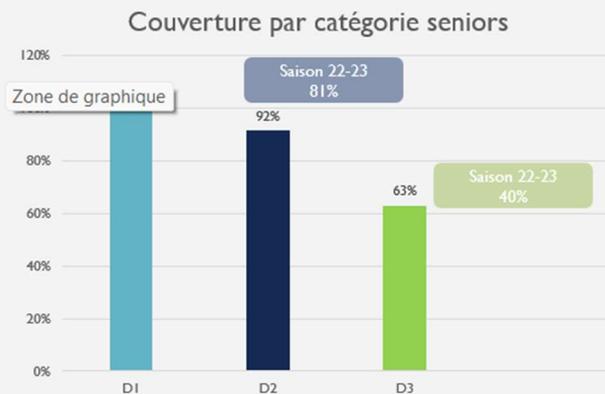
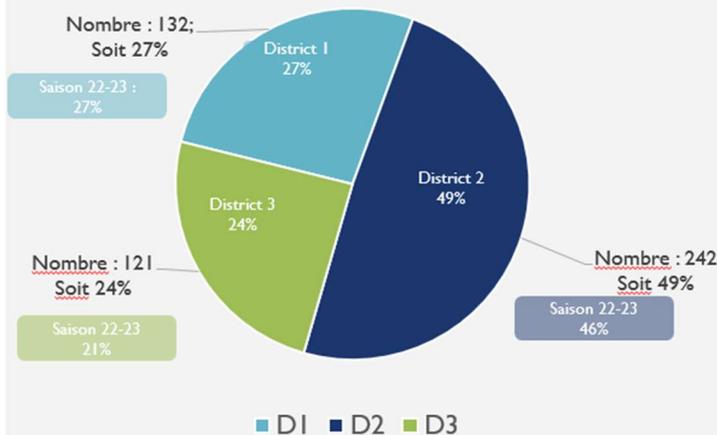
Groupe 1 : D1  
Groupe 2 : D2 + D3



# LES DÉSIGNATIONS

## Quelques chiffres :

Répartition des matchs couverts D1/D2/D3 par rapport au total des couvertures



Meilleur taux de couverture par catégorie que saison passée

## LES SANCTIONS

- 1 arbitre remis à disposition de son club : absences sur plusieurs matchs
- 3 arbitres ont été déclassé (test physique non validé)
- Suspension de 5 arbitres :
  - 3 pour absence répétée à des rassemblements
  - 1 pour attitude contraires à l'éthique sportive et aux devoirs de l'arbitre

## LES CLASSEMENTS

- GROUPE JEUNE ARBITRE DISTRICT  
MOINS DE 21 ANS

CLASSEMENT JEUNE ARBITRE DISTRICT	
1	MAUMUS MATHIEU
2	DELEGLISE DEGARDIN LOLA
3	LAFFORE ERWAN
4	PRADAT JORET ETHAN
5	CHELI FLORIAN
6	TSE ELVIS
7	COUZIER LORIS

Moyenne catégorie à 11,25 / 20

• GROUPE DISTRICT 3

CLASSEMENT DISTRICT 3	
1	LEROY LUDOVIC
2	HILLAIRET TONY
3	VERDIER SEBASTIEN
4	MARIS DAVID
5	VILLAIN ALAIN
6	PIVERT FREDERIC
7	SYLLA LANSANA
8	SAID TADAJBOUNI
9	JILALI MOHAMED
HC	REDDING RAPHAEL ( test écrit : absent)

Moyenne catégorie à 9,60 / 20

• GROUPE DISTRICT 2

CLASSEMENT DISTRICT 2	
1	GALLET GREGORY
2	FROMENTIN ERIC
3	CATSOULIS CHRISTOPHE
4	DIOUF BOUCAR
5	SAINT AMANS OLIVIER
6	CATARINO LUCAS
7	PAPA ANTHONY
8	CATARINO RUI

**NON CLASSE**

MARIS Précilia

Moyenne catégorie à 11,49 / 20

• GROUPE DISTRICT 1

CLASSEMENT DISTRICT 1	
1	LOUBET GREGORY (15,77)
2	DELVAL KEVIN (14,04)
3	BERQACH NORDINE (13,882)
4	BOUSQUET XAVIER (13,878)
5	CAMUS MATHIEU (13,85)
6	DELEGLISE ALLAN (13,79)
7	DUPIN DENIS (13,70)
8	DARAN JEAN-MARC (13,24)
9	MENDY JEAN-PHILIPPE (12,60)
10	SUS CYRIL (11,00)



Moyenne catégorie à 13,58 / 20

# CANDIDATS SECONDE ANNEE

\*Sous réserve des décisions du Statut de l'Arbitrage

SENIOR	JEUNES
ADANGNIDO ANDREA	BAJON JULIAN
GARCIA FARES	BAUDE TIAGO
HELLERINGER CEDRIC	DALLA MARIA FABIEN
MARIE PASCAL	DE HAAN MATHEO
	GONZALES JOAN
	PRADAT JORET LOIS
	MAUPAS BAPTISTE
	MENNERAY CLEMENT
	OUBAGHAS ELIAS
	RUMEAU BRUNET PIERRE
	SAID NASSUF
	SANON ALLAN
	TARDIN RAFAEL
	TRUSSES BUREL SAMUEL

4

14

# JEUNE ARBITRE DISTRICT

\*Sous réserve des décisions du Statut de l'Arbitrage

CONFIRME	TITULARISE
CHELI FLORIAN	BERQACH IMRANE
COUZIER LORIS	DELEGLISE DEGARDIN LOUKA
DELEGLISE DEGARDIN LOLA	DIOUF BABACAR
PRADAT JORET ETHAN	
TSE ELVIS	



8

# DISTRICT 3

\*Sous réserve des décisions du Statut de l'Arbitrage

CONFIRME	TITULARISE
DUARTE FEDERICO	BORDES WILFRIED
LACHAISE CHRISTOPHER	CHENNAH AHMED
MARIS DAVID	JILALI MOHAMED
PIVERT FREDERIC	
REDDING RAPHAEL	
SYLLA LANSANA	
SAID TADJABOUNI	
SAINT IGNAN PASCAL	
VILLAIN ALAIN	



12

# DISTRICT 2

\*Sous réserve des décisions du Statut de l'Arbitrage

CONFIRME	PROMOTION	TITULARISE
CATARINO LUCAS	LEROY LUDOVIC	CHAHID YOUNES
CATARINO RUI	HILLAIRET TONY	LOUGE PAULINE
CATSOU LIS CHRISTOPHE	VERDIER SEBASTIEN	SAINT AMANS OLIVIER
DIOUF BOUCAR		
MARIS PRECILIA		
PAPA ANTHONY		
SUS CYRIL		



13

# DISTRICT 1

\*Sous réserve des décisions du Statut de l'Arbitrage

CONFIRME	PROMOTION
BERQACH NORDINE	GALLET GREGORY
CAMUS XAVIER	FROMENTIN ERIC
DARAN JEAN MARC	
DELEGLISE ALLAN	
DELVAL KEVIN	
DUPIN DENIS	
LOUBET GREGORY	
MENDY JEAN PHILIPPE	

10

Sandrine REIGNAUD  
Présidente de la CDA du Gers